

■ **Fondation de prévoyance de Charmilles Technologies SA**, à Satigny, CH-660-0695987-7 (FOSC du 17.10.2003, p. 5). Les pouvoirs de François Martine, jusqu'ici membre du conseil, de même que ceux de Rossi Nerio, sont radiés. Curtenaz Pierre, de France, à Feigères, F, et Vock Elisabeth, de Wohlen (AG), à Satigny, membres du conseil, signent collectivement à deux.

Journal no 2902 du 04.03.2005
(02740362 / CH-660.0.695.987-7)